

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 24 juin 2024

Délibération N° 24/06/2024 19

REMBOURSEMENTS ACCUEIL DE LOISIRS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 juin à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Nicolas DESFACHELLE en suite de convocation en date du 18 juin 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Nicolas DESFACHELLE, Christophe LOURME, Laurence FACHAUX-CAVROS, Fabrice CAPRON, Béatrice WOZNIAK, Nicolas KUSMIEREK, Lise-Marie MARTEL, Philippe MERCIER, Nathalie CARTIGNY, Frédéric HOUPLAIN, Fatima ATTINI, Alain STEUX, Sandrine NOWAK, Christophe COUPARD, Jean-Fabrice PINGUIN, Florence CAUDRON, Corinne MERCIER, Aurélie LITTAYE, Angélique DELMEIREN, Jean-Christophe CAMBIER, Lucas CHASSAGNE, Laura OLENDER

Étaient absents excusés :

Mme Karine GOUBE qui a donné procuration à Mme Laurence FACHAUX-CAVROS
M. Marc LABUR qui a donné procuration à M. Frédéric HOUPLAIN
Mme Fabienne CAMUS qui a donné procuration à M. Philippe MERCIER
M. Thierry PLOUVIEZ qui a donné procuration à Mme Béatrice WOZNIAK

Étaient absents :

M. Pierre-Marie SOUILLARD
M. Serge BRUNEAU
Mme Maggy JANSOONE

Mme Laura OLENDER est élue Secrétaire.

La séance ouverte, M. le Président donne lecture du rapport ci-après :

« Au nom du Bureau Municipal je vous propose de rembourser les sommes suivantes :

- 52,80 € versés par la famille MBEMBA, domiciliée 9, Rue de Cheverny - Appt 17- Résidence le Brévent à Saint-Laurent-Blangy pour l'enfant MBEMBA Assya qui n'a pas fréquenté l'Accueil de loisirs du printemps pour raisons médicales.
- 11,73 € versés par la famille NADOLINSKI, domiciliée 32, Rue de la Sambre à Saint-Laurent-Blangy pour l'enfant NADOLINSKI Roxane qui n'a pas fréquenté l'Accueil de Loisirs du printemps pour raisons médicales.

- 34,80 € versés par la famille HURTREZ, domiciliées 5, Rue des Rosati à Saint-Laurent-Blangy pour l'enfant HURTREZ Rafaël qui n'a pas fréquenté l'Accueil de Loisirs du printemps pour raisons médicales.
- 43,50 € versés par la famille GAGNEUIL, domiciliées 10, Rue Boris Vian à Saint-Laurent-Blangy pour l'enfant GAGNEUIL Léa qui n'a pas fréquenté l'Accueil de Loisirs du printemps pour cas de force majeur. »

Le rapport est adopté à l'unanimité.

**Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Préfecture le
et de la publication le 25 juin 2024
Extrait certifié conforme à l'original
Nicolas DESFACHELLE
Maire,**

